

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 FEVRIER 2015

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 6 février 2015

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 27 janvier 2015

N° 2015-05

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Côme TOLLET

OBJET

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à Mme CRESPIY), Mme ROUCHON (par proc. à M. ROULE à partir du N° 2015-11), M. NOUELLE, M. PROST, M. DIALLO (par proc. à M. TAKI), Mme BREMOND, M. JOUBERT (par proc. à M. PROST), Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à Mme CARRET), M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT (par proc. à M. CHAVANE), Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET jusqu'au N° 2015-06 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme MAINAND), M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

OCTROI D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
COLLEGE CHARLES SENARD

Était absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : G. LACROIX

Le collège Charles Sénard développe, depuis l'an dernier, des échanges entre la classe de 6^{ème} bi-langue anglais-italien et des élèves italiens.

Dans ce cadre, des élèves de la *Scuola Media de Romentino*, située dans la province de Novara, seront accueillis à Caluire et Cuire pendant la semaine du 23 février 2015. Les élèves du collège Charles Sénard partiront, quant à eux, en Italie, la semaine du 23 mars 2015.

Au cours du séjour des jeunes Italiens, différentes visites sont programmées dans Lyon : bambane sur la trace des canuts, visite du Vieux Lyon et de Fourvière, circuit des murs peints, ... Les déplacements des jeunes sont prévus en transport en commun. A ce titre, le collège Charles Sénard sollicite l'aide financière de la Ville à hauteur de **150 euros pour l'achat des tickets de bus**.

Compte-tenu de l'intérêt de cet échange notamment pour les collégiens Caluirards,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- ATTRIBUE

par anticipation au collègue Charles Sénard **une subvention exceptionnelle de 150 euros** ;

- DIT

que la dépense correspondante sera imputée au compte fonction 22 nature 6745 du budget 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 6 février 2015
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET